

Enquête en Île-de-France sur la mobilité des franciliens

10 AVRIL 2024

L'INSTITUT
PARIS
REGION



Enquête Mobilité par GNSS (EMG)

Pour mieux comprendre les évolutions et adapter les politiques de transport et d'aménagement du territoire, l'Institut Paris Région a réuni un consortium de partenaires publics et privés pour mener une enquête de sept jours sur la mobilité des franciliens, utilisant la technologie GPS pour recueillir des données précises. Près de 3 337 franciliens, âgés de 16 à 80 ans, ont participé à cette étude entre octobre 2022 et avril 2023. Avec un total de 34,5 millions de déplacements par jour ouvré, les franciliens passent en moyenne 92 minutes par jour en semaine pour leurs déplacements.

Cette enquête, nommée Enquête Mobilité par GPS (EMG), s'est déroulée entre octobre 2022 et avril 2023. Elle visait à actualiser la connaissance de la mobilité en Île-de-France, en complément de l'Enquête Globale Transport. Près de 3 337 franciliens, âgés de 16 à 80 ans, ont participé à cette étude en se munissant d'un traceur GPS, permettant une collecte détaillée de leurs déplacements quotidiens.

Avec un total de 34,5 millions de déplacements par jour ouvré, les franciliens passent en moyenne 92 minutes par jour en semaine pour leurs déplacements, un temps qui varie selon les jours de la semaine et les motifs de déplacement. L'étude confirme que le travail est l'une des premières raisons des déplacements des franciliens. Cependant, l'étude révèle aussi que certains déplacements auparavant nécessaires sont désormais évités, notamment avec le télétravail et l'utilisation des outils digitaux.

L'enquête met en lumière la prédominance de la voiture en grande couronne, tandis que dans Paris et la petite couronne, les transports collectifs et le vélo sont plus utilisés. Elle révèle également une grande diversité dans les habitudes de mobilité des franciliens, avec différents types de déplacement selon les jours de la semaine.

Les données recueillies grâce à l'EMG mettent en évidence l'importance de continuer à adapter l'offre de transport aux besoins changeants des usagers, en tenant compte de l'évolution des modes de vie, de déplacement et de travail.

[Consulter l'enquête régionale sur la mobilité des Franciliens](#)